

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Commission administrative du lundi 19 mai 2025

La commission Administrative du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de SAINT-LEONARD, légalement convoquée le douze mai deux mille vingt-cinq, s'est réunie le lundi dix-neuf mai deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salle Henri Lambert à Saint-Léonard, en session ordinaire, sous la présidence de Mr HOGUET Bernard, Maire, Président.

Etaient présents :

Mesdames DÉGREMONT Marie-Lise, HACHE Elvira, LEBAS-PIGNOL Marie-Claire, LETELLIER Nathalie, MALANDAIN Bernadette, RIOULT Sophie

*Membres désignés par le Conseil Municipal*

Etaient également présents :

Mesdames CADINOT Claudine, FOUCOURT Gwenaëlle, LEQUEUX Sandrine ; Monsieur NOEL Didier

*Membres désignés par arrêté*

Etaient absents excusés :

Messieurs BRONNEC Pascal, MALANDAIN Bernard, MICHEL Yohan

Etais absente :

Madame KHALIFE Nour El Houda

Assistait également à la réunion : Mme Verroust Angélique Secrétaire générale de Mairie.

Au moment de l'appel nominal, Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur Yannick Dehors a refusé de siéger au sein du conseil municipal et donc en tant que membre nommé du C.C.A.S. Conformément à l'ordre de la liste de Monsieur Maguet, Madame Claudine Barbaray, suivante sur la liste, a refusé de siéger en adressant un courrier le 20 mars dernier. Monsieur Yohan Michel, suivant sur la liste, a accepté de siéger. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la commission administrative du CCAS.

Madame Bernadette MALANDAIN est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la session ordinaire du 17 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ouvert :

**Question N°1 : Convention de partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale**

Dans le cadre de sa politique sociale, visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture santé, notamment pour les personnes qui n'entrent pas dans le cadre des obligations de couverture salariale, les membres du CCAS se sont intéressés au dispositif « MA COMMUNE, MA SANTE » porté par l'association ACTIOM.

Une réunion, à laquelle était convié l'ensemble des membres du CCAS, s'est tenue le 24 avril dernier en mairie avec des représentants de l'association afin de mieux comprendre ce dispositif et les garanties proposées.

Un projet de convention a été transmis pour cerner les objectifs et les engagements des parties signataires.

Les membres du CCAS, après avoir pris connaissance des documents, se sont prononcés en faveur de la mise en place du dispositif et fixent le lieu de rendez-vous mensuel dans la petite salle de la salle Henri Lambert.

Une réunion publique d'information avec l'association ACTIOM se tiendra le 24 juin à 18h à la salle Henri Lambert.

#### Questions diverses :

- ➡ Un bilan des activités de Saint-Léonard Services est effectué par Madame Lebas-Pignol. Après la démission d'une salariée qui a trouvé un emploi à temps complet, une nouvelle embauche a été effectuée ce jour.
- ➡ Les élus après avoir pris connaissance du projet de la commission européenne de renforcer les normes environnementales pour les systèmes de chauffage, notamment concernant les poêles à bois et les cheminées, décident de différer le sondage pour la mise en place de l'achat groupé de bois.

La séance est levée à 20h.

